

COMILU 绿纱矿业股份有限公司

LA COMPAGNIE MINIERE DE LUISHA SAS

Société par Actions Simplifiée Capital Social : Dollars américains sept millions (USD 7.000 .000)

Siège Social : Luisha, Territoire de Kambove Province du Haut-Katanga

N/Réf. : 001-TRA/CONTRAT/DCO/CML/2026

Luisha, le 13 avril 2026

Transmis copie pour information :

- À Monsieur le Coordonnateur de la Cellule Technique de la Coordination et Planification Minière (CTCPM)
à Kinshasa /Gombe

- À Monsieur le chef de Division des Mines Haut-Katanga à **LUBUMBASHI**
- À Monsieur le Directeur Provincial du Journal Officiel
à LUBUMBASHI

Objet : Transmission de Contrat de Vente de Concentré de Sulfure de Cuivre :

Contrat Acheteur : SMF-C-2609-CML-CUS

Contrat Vendeur :LS-XS-C002 – 2026

Transmission de Contrat de Vente de Cuivre Cathodique :

Contrat Acheteur : SMF-C-2608-CML-CU

Contrat Vendeur :LS-XS-C001– 2026

Monsieur le chef de Division,

Nous avons l'honneur de transmettre, en pièces jointes, ci-dessous les documents sous l'Accord de confidentialité de la COMPAGNIE MINIERE DE LUISHA SAS (COMILU SAS) ; les copies du contrat signée avec la Société CHINA RAIWAY RESSOURCES GROUP CO , LTD TRANDING BRANCH sur la Vente de Cuivre Cathodique ainsi que le concentré de cuivre tel que demandé par le Ministère de Mines et Géologie, pour la publication du Contrats de vente , par rapport aux prérogatives du Ministère à charge des Mines qui nous demande de publier sur le Sites officiels du ministère des mines ; au journal Officiel ainsi qu'à la Cellule Technique de la Coordination et Planification Minière (CTCPM) de tous nos Contrat des ventes de Ressources minérales de Production selon la nomenclature des produits marchands , dans

La Compagnie Minière de Luisha société par Action simplifiée COMILU SAS
IMPOT : A 0815428 E-CD/L'SHI/RCCM/4-B-1631(NRC9920) – ID.NAT.6-128-N46231G

Siège Social : Luisha, Territoire de Kambove Province du Haut-Katanga,
République Démocratique du Congo

le traitement des produits miniers extrait dans nos installations ou entités de traitement agréer établies sur le territoire national ; conformément aux dispositions du Code Minier afin de promouvoir l'amélioration de leurs rentabilité ainsi que les techniques pour la conservation et la gestion des Mines suivant les règles de l'art en République démocratique du Congo.

Tout en vous souhaitant bonne réception nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef de Division, l'expression de notre considération distinguée.

COMILU SAS